



## Rapport Sous-commission de la santé animale et du bien-être animal 2021-2022

Tout récemment, en tant qu'EE, nous avons tenu notre dernier congrès en septembre 2021 au Danemark. Mais depuis lors, beaucoup de choses se sont passées au sein de notre commission.

Tout d'abord, la composition et les méthodes de travail de la sous-commission ont changé. Parce que le Prof. Dr. Joachim Schille et le Dr. Josef Rey Bellet a quitté le comité après de nombreuses années de service, de nouveaux membres ont été sollicités, en accord avec la direction centrale et les présidents des divisions. Il n'est pas déterminant si les membres sont actifs dans leur hobby et participent au congrès, mais s'ils peuvent apporter leurs connaissances et leur contribution aux sujets du comité. Un nouveau comité de 7 personnes est actif et pour rendre la consultation plus efficace, des consultations numériques ont lieu 5 fois par an. Jusqu'à présent, 3 réunions numériques ont eu lieu. Entre-temps, des contacts animés ont eu lieu par courrier électronique sur les sujets pertinents.

Jusqu'à présent, la sous-commission s'est principalement concentrée sur la réglementation européenne. Le règlement 688 nous impose des exigences supplémentaires en matière de quarantaine et de déclaration sanitaire par un vétérinaire d'État lors du transport transfrontalier. L'ordonnance 429 exige l'enregistrement de toute personne qui élève de la volaille, de la sauvagine ou des pigeons, créant ainsi un autre obstacle. Les arguments contre ces mesures ont été développés et partagés et nous essayons de nous rendre à la table de discussion à « Bruxelles » pour expliquer nos objections. Nous essayons également d'activer et de coordonner le lobby de nos pays membres, car il a été démontré que les objections doivent être largement soutenues avant que l'Union européenne ne commence à le faire. Beaucoup de travail a été fait jusqu'à présent, mais on ne sait pas encore si cela aura réellement un effet à « Bruxelles ».

Outre la réglementation européenne, nous avons également abordé la situation de la grippe aviaire en commission. L'approbation d'un vaccin adapté semble être la seule issue. Un gros travail est également réalisé en termes de réglementation et de développement d'un vaccin. Les deux prennent du temps et ce n'est malheureusement pas une solution à court terme. En tant qu'EE, nous devons contribuer à garantir que les règles et les vaccins puissent également être utilisés pour les animaux de compagnie.

Comme décidé lors du dernier Congrès de l'EE, le sous-comité examinera et fera rapport sur le logement lors des futurs salons européens. Nous souhaitons élaborer une sorte de ligne directrice dans laquelle nous pouvons préciser les exigences en matière d'hébergement. Les comités standards des différentes divisions ont pour fonction de contrôler les races qui ne sont pas trop typées. La sous-commission soutient cette proposition et le comité principal a décidé que le jury principal et le président du comité de protection des animaux auraient la possibilité d'exclure mutuellement des animaux lors d'une exposition européenne.



**Entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculture**

**EE**

Europäischer Verband für Geflügel-, Tauben-, Vogel-, Kaninchen- und Caviazucht  
European Association of Poultry, Pigeon, Cage Bird, Rabbit and Cavy Breeders  
Association Européenne pour l'Élevage de Volailles, de Pigeons, d'Oiseaux, de Lapins et de Cobayes

Comme vous pouvez l'entendre, il se passe beaucoup de choses dans le domaine du bien-être et de la santé animales et les sujets ci-dessus ainsi que les nouveaux sujets exigeront beaucoup d'attention de notre part dans un avenir proche.